



Association M.C.P L'Esprit du Phœnix

Compte rendu de
ASSEMBLEE GENERALE

En date du : 18 janvier 2014 à 16H30

Conformément aux statuts l'assemblée générale annuelle s'est réunie Salle de l'association du philharmonique de Saint-Maximin

Etaient présents : Le président, le secrétaire et le trésorier (Membres du bureau)
Egalement présents : 20 membres (voir liste de présence)

A l'ouverture de la réunion, le président a rappelé l'ordre du jour .

1 Rapport financier

- 1) Présentation des comptes de l'exercice du 01 Janvier au 31 décembre 2013
- 2) Appel de cotisation

2 Rapport moral

3 Les activités 2013

Modification des statuts :

Election d'un Conseil d'administration

Présentation du prévisionnel des activités 2014

6 Questions diverses

7 Votes

La réunion s'est déroulée suivant l'ordre du jour.

A) Rapport financier :

Le trésorier a présenté la situation de l'association au 31 décembre 2013.

Crédits, débits, détaillés par catégories.

Le trésorier signale une diminution du nombre d'adhérents qui va de pair avec une diminution des dons en numéraire pour 2013 du fait que les partenaires ont préféré faire des dons en matériels qu'en euros.

Le trésorier note que pour la fête de la moto, les subventions sont essentielles pour l'organisation de cette manifestation qui rencontre un beau succès.

Pour la route du cœur, le trésorier relève un déficit qui a été pris en charge par l'association.

Enfin, le trésorier annonce aux membres que l'esprit du Phœnix réalise un bénéfice d'environ

1600 €

B) Rapport moral

Le président a rappelé les buts de l'association

Le président relève que les deux principales manifestations ont été parfaitement organisées.

Malheureusement toutes les autres sorties prévues pour les membres ont dû être annulées à cause d'une météo catastrophique.

Le président revient sur la diminution des fonds recueillis par les donateurs et informe les membres que pour 2014, un effort devra être accompli pour combler ce déficit.

Pour faire évoluer l'association l'Esprit du Phoenix, le président propose de modifier le montant des cotisations des membres afin de les uniformiser et de simplifier la tenue des comptes de l'association. Proposition qui sera soumise à vote.

Le président propose que soit placé sur un compte de caisse d'épargne une partie des bénéfices. Ce sera aux membres du bureau élargi du conseil d'administration d'en fixer le montant. L'objectif principal étant de réserver des fonds permettant l'achat d'une moto-trike équipée pour handicapés moteur lourd.

Il propose aux membres la création d'un conseil d'administration aux fins d'améliorer le fonctionnement de celle-ci.

Le président demande donc à ceux qui sont intéressés de bien vouloir se manifester. Ils seront proposés aux membres de l'association d'entériner par un vote leur participation à ce conseil.

4 membres se proposent :

- Barat Hugues
- Jourdan Robert,
- Cavoué Marie Christine
- Cavoué Bernard
- Bendre J. Luc

Questions diverses : Un membre évoque le fait que pour 2013 le nombre des sorties n'était pas suffisant.

Réponse du président : Justement, instaurer un C.A (Conseil d'Administration) permettra de mieux gérer les problèmes dont ceux d'organisation.

Le président propose ensuite de passer aux votes.

Validation du bilan financier : Accepté à l'unanimité.

Validation de bilan moral : Accepté à l'unanimité.

Validation du nouveau montant des cotisations : Accepté à l'unanimité.

Validation de la nomination des membres au C.A :

- Barat Hugues : Accepté à l'unanimité.
- Jourdan Robert : Accepté à l'unanimité.
- Cavoué Marie Christine : Accepté à l'unanimité.
- Cavoué Bernard : Accepté à l'unanimité.
- Bendre J. Luc : Accepté à l'unanimité.

Le président remercie tous les membres présents pour leur présence et leur implication dans la vie de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18H30.

Une réunion des membres du bureau et des membres du C.A pour répartir les rôles de chacun et fixer les règles de fonctionnement, est fixée au 24 janvier 2014

Le Secrétaire

Le Président